Garantir à long terme les effectifs de l'armée et de la protection civile



L'évolution démographique mais aussi l'hémorragie due aux départs vers le service civil, nécessitent de revisiter une nouvelle fois l'obligation de servir, plébiscitée par le Peuple suisse à 73,2% en 2013. Quatre options sont actuellement en discussion au Parlement. Le Conseil fédéral s'est prononcé en faveur de l'examen approfondi des deux premières.

Feuillet d'information 05.06.2022 Équipe de rédaction USMG info@usmg.ch

1 Obligation de servir dans la sécurité

La protection civile (PCi) et le service civil (S civ) seraient fusionnés dans une nouvelle organisation: la « protection contre les catastrophes ». Ainsi, les effectifs de l'armée et de la PCi seront assurés et le service civil de remplacement ne pourra pas attirer des candidats motivés uniquement par la volonté de contourner l'obligation de servir ou le service.

Les femmes seraient astreintes à une journée d'information sur la sécurité.

2 Obligation de servir axée sur les besoins

A la fusion entre PCi et S civ, l'obligation de servir est étendue aux femmes.

Il en résulte le doublement du nombre d'astreints, mais le recrutement sélectif exempte alors près de 50% de ceux-ci, une fois que les besoins de l'armée et de la protection contre les catastrophes sont remplis.

3 Service citoyen sans libre choix

L'obligation de servir est généralisée (hommes et femmes). L'armée et la protection civile sont prioritaires. Il est désormais possible d'étendre les activités du service civil dans les domaines de l'éducation, de l'humanitaire, etc. Un tel système nécessite une organisation et un financement considérable; il implique des coûts élevés et a des conséquences importantes sur plusieurs secteurs (social, santé, éducation) et sur le marché du travail.

4 Service citoyen avec libre choix

Dans ce cas, le service généralisé (hommes et femmes) peut être effectué au choix dans pratiquement tous les domaines de la société. Le système est lourd et coûteux. L'armée et la PCi seraient alors formées de volontaires et de professionnels, induisant des coûts supplémentaires substantiels.

Prise de position

Les quatre options proposées requièrent des modifications plus ou moins importantes de la Constitution fédérale. L'introduction d'une journée d'information pour les femmes et la fusion entre PCi et S civ nécessitent des ajustements mineurs.

L'alimentation de l'armée et de la protection civile doivent rester prioritaires. Les différents services à la communauté ou citoyens, sans encadrement, coûtent cher, troublent le marché du travail, sont bureaucratiques et n'apportent guère de plus-value pour la sécurité de la Suisse ou la protection de sa population – comme le montrent les crises récentes.

Comment puis-je agir?

Passer l'information que le principe du service obligatoire doit être maintenu. L'obligation de servir pour les femmes suisses ne peut cependant pas être la solution pour assurer l'alimentation en effectifs de l'armée. En revanche, l'obligation pour les femmes de participer à la journée d'information est quant à elle un élément approprié dans l'optique d'augmenter la proportion des femmes dans l'armée dans le cadre du système actuel de l'obligation de servir.



L'Union des sociétés militaires genevoises (USMG) a pour but de soutenir les différents projets liés à la sécurité et à la Défense, de promouvoir activement l'armée de milice et d'informer sur les enjeux sécuritaires du moment.

Contact
USMG - 1200 Genève
info@usmq.ch